

15.00 crédits

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. En cas de cumul de deux masters: les exigences du mémoire, ainsi que les consignes du vademecum, restent inchangées. Toutefois, le promoteur du second mémoire peut prévoir quelques aménagements en fonction du premier sujet, mais la nature précise de ces aménagements est laissée à sa seule appréciation.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire est évalué par le promoteur ou la promotrice et un.e lecteur.trice. La moyenne de leurs notes respectives détermine l'appréciation globale du TFE.</p> <p>Lors de l'évaluation du TFE, les aspects suivants sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail; • la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire; • l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble; • la correction, la clarté et la rigueur de l'expression écrite; • le respect des contraintes formelles de présentation d'un texte scientifique. <p>Tout au long de son TFE, l'étudiant.e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il/elle veille à ne PAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ; • Reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ; • Reformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ; • Traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ; • Utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ; • Acheter un travail. <p>Cf. https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE constituant une disposition particulière au sens du §3 du même article.</p> <p>L'étudiant.e qui ne respecterait pas les normes de référencement scientifique énoncées ci-dessus s'expose, en cas d'irrégularité ou de plagiat constaté par le jury, à des sanctions académiques telles que détaillées par le RGEE (section 7).</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée.</p> <p>Le TFE fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury constitué, a minima, du promoteur/de la promotrice et du lecteur/de la lectrice. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant.e et les membres du jury. La soutenance orale est prise en compte dans l'évaluation finale du TFE. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant.e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le mémoire est inscrit.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Interactions régulières avec le promoteur ou la promotrice. Les interactions ont lieu dans la langue de travail du TFE.</p> <p>Le jury peut s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e au TFE dans le cas où l'étudiant-e n'aurait pas participé aux différentes étapes du dispositif pédagogique telles que détaillées ci-dessus et, a fortiori, si l'étudiant-e n'a jamais pris contact avec son promoteur/sa promotrice (hormis pour la validation du sujet du TFE)</p>
Contenu	<p>Le travail de fin d'études est une contribution personnelle à la connaissance scientifique sur une problématique d'une ampleur limitée. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant.e fera la preuve qu'il ou elle a assimilé les principes méthodologiques propres aux domaines d'études des langues modernes, notamment dans le domaine de la linguistique, des littératures ou des études culturelles.</p> <p>L'étudiant.e se montrera capable de parcourir les étapes essentielles de la recherche scientifique, à savoir la définition d'une problématique, la collecte bibliographique et l'analyse de la littérature secondaire, ainsi que l'élaboration d'une synthèse et la communication des résultats.</p> <p>Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera minimum 50 pages (soit 100 000 signes, espaces comprises).</p>
Ressources en ligne	<p>Le site Moodle « LELALmémoire » reprend les informations pertinentes à la rédaction d'un mémoire ou TFE en ELAL.</p>
Bibliographie	<p>/</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M1	15		